

Première Bac Pro	Français : Deuxième Séquence Les philosophes des lumières et le combat contre l'injustice	Fiche Prof
-------------------------	--	-------------------

<http://lhgcostebelle.canalblog.com/>

Séance 4 : Le réquisitoire contre une justice corrompue.

Comment dénoncer une justice révoltante ?

Objectifs :

- Analyser une prise de position en fonction de son contexte de production et de réception.
- Être un citoyen conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs.
- Comparer deux œuvres d'art représentant le même personnage historique et d'interpréter les différences ;
- Comprendre pourquoi la nouvelle statue du chevalier de La Barre a été source de polémiques ;
- Être un citoyen conscient de la nécessité de s'impliquer et de défendre des valeurs.

Document 1: L'affaire du chevalier de la Barre. Rappel des faits.

- | | |
|----|---|
| 1 | Quand ? La nuit du 8 au 9 août 1765
Où ? Sur le Pont Neuf d'Abbeville (Picardie)
Qui ? Trois jeunes hommes Le chevalier de La Barre, Moisnel et Gaillard d'Étallonde de Morival
Les faits : Un crucifix a été tailladé et mutilé en plusieurs endroits. |
| 5 | L'enquête : Soixante-dix témoins ont vu les trois jeunes hommes fanfaronner. Lors d'une procession de moines capucins, ils n'ont pas ôté leur chapeau. Ils sont donc soupçonnés d'impiété et de sacrilège.
La sentence : Les trois accusés sont arrêtés. Moisnel, terrorisé, avoue tout. D'Étallonde prend la fuite. Le chevalier de La Barre, déterminé, nie toute responsabilité. Il est condamné le 26 février 1766 à avoir la langue coupée et la tête décapitée avant d'être jeté au bûcher. La sentence est confirmée en juin. Il est exécuté le 1 ^{er} juillet 1766. |
| 10 | L'action de Voltaire : Voltaire échoue à obtenir une grâce royale pour le chevalier de La Barre. Il publie cependant la <i>Relation de la mort du chevalier de La Barre</i> (juillet 1766). En outre, il recommande à Frédéric II, roi de Prusse, de prendre Gaillard d'Étallonde comme officier et il implore la révision du procès. |

Document 2 : Des juges injustes au service d'une justice inéquitable

- | | |
|----|---|
| | <i>À la suite du sacrifice inutile du chevalier de La Barre, Voltaire cherche à obtenir la grâce de son coaccusé, d'Étallonde de Morival, officier au service du roi de Prusse. Il s'adresse alors au roi Louis XVI et fait valoir l'illégitimité des juges et l'injustice de l'accusation dans un texte particulièrement persuasif.</i> |
| 1 | On demandera peut-être comment la sentence d'Abbeville, qui était nulle et de toute nullité, a pu cependant être confirmée par le parlement de Paris, a pu être exécutée en partie en voici la raison : c'est que le parlement ne pouvait savoir quels étaient ceux qui l'avaient prononcée. |
| 5 | Des enfants plongés dans des cachots, et ne connaissant point ce Broutel ¹ , leur premier bourreau, ne pouvaient dire au parlement : « Nous sommes condamnés par un marchand de bœufs et de porcs, chargé de décrets des consuls contre lui ». Ils ne le savaient pas ; Broutel s'était dit avocat. Il avait pris en effet pour cinquante francs des lettres de gradué à Reims ; il s'était fait mettre à Paris sur le tableau des licenciés ès lois ; ainsi il y avait un fantôme de gradué pour condamner ces pauvres enfants, et ils n'avaient pas un seul avocat pour les défendre. L'état horrible où ils furent pendant toute la procédure avait tellement altéré leurs organes, qu'ils étaient incapables de penser et de parler, |
| 10 | et qu'ils ressemblaient parfaitement aux agneaux que Broutel vendit si souvent aux bouchers d'Abbeville.
Votre conseil, sire, peut remarquer qu'on permet en France à un banqueroutier frauduleux d'être assisté continuellement par un avocat, et qu'on ne le permet pas à des mineurs dans un procès où il s'agissait de leur vie. |
| 15 | Je ne demande point si, au tribunal de l'humanité et de la raison, deux voix devraient suffire pour condamner des innocents au supplice que l'on inflige aux parricides. Pugatschef ² , soufflé de mille assassinats barbares, et du crime le plus avéré de lèse-majesté et de lèse-société au premier chef, n'a subi d'autre supplice que celui d'avoir la tête tranchée. |
| 20 | La sentence de Duval Saucourt et du marchand de bœufs portait qu'on nous couperait le poing, qu'on nous arracherait la langue, qu'on nous jetterait dans les flammes. Cette sentence fut confirmée par la prépondérance de deux voix.
Le parlement a gémi que les anciennes lois le forcent à ne consulter que cette pluralité pour arracher la vie à un citoyen. Hélas! m'est-il permis d'observer que chez les Algonquins, les Hurons, les Chiacas, il faut que toutes les voix soient unanimes pour dépecer un prisonnier et pour le manger ? |
| | Voltaire, <i>Le Cri du sang innocent. Au Roi très-chrétien en son conseil.</i> 1775. |

1 Broutel ne pouvait être juge car il avait agi dans plusieurs affaires en tant que procureur. Par ailleurs, son activité consistait surtout à vendre des bestiaux. 2. Pugatschef : l'un des plus grands criminels de Russie, sous le règne de Catherine II (1762-1796). Il faisait pendre tous les nobles et tous les officiers qu'il pouvait trouver.

I - Compétences de lecture :

A - Un réquisitoire contre l'injustice (document 2)

1) Relevez et commentez les expressions nominales qui caractérisent le juge Broutel dans le deuxième paragraphe. Quelle image Voltaire veut-il donner de lui ?

- Les expressions nominales qui caractérisent le juge Broutel dans le deuxième paragraphe sont : « leur premier bourreau », « un marchand de bœufs et de porcs, chargé de décrets des consuls contre lui » et « un fantôme de gradué ».
- Voltaire donne ainsi l'image d'un homme qui n'a aucune compétence en droit, un peu grossier, barbare, imposteur et même corrompu puisqu'il a acheté sa licence de droit pour cinquante francs.

2) Dans le quatrième paragraphe, comment l'auteur dénonce-t-il l'illégitimité de la décision judiciaire? Comment souligne-t-il ensuite cette injustice?

- Voltaire dénonce l'injustice de la décision par une prétérition, **Procédé de style par lequel on déclare passer sous silence une chose dont on parle néanmoins par ce moyen. (Exemple : je ne suis pas venu vous dire que...)** (« Je ne demande point si... » (lignes 13),
- et par une comparaison entre le chevalier de La Barre et Pugatschef, tous deux décapités alors que le premier est innocent quand le second est connu pour ses crimes, « mille assassinats barbares » (ligne 14).
- Cette injustice est soulignée par l'accumulation des crimes qui accablent Pugatschef (lignes 21 et 22) et par la tournure restrictive qui présente sa punition : « n'a subi d'autre supplice que celui d'avoir la tête tranchée » (ligne 16).

3) Qui est désigné à travers l'expression « marchand de bœufs » (ligne 17) ? Quelle est la figure de style employée par Voltaire ? Dans quel(s) but(s)?

- L'expression « marchand de bœufs » renvoie au juge Broutel. Cette périphrase (**Figure de rhétorique qui substitue au terme propre et unique une suite de mots qui le définit ou la paraphrase de manière imagée (par exemple la Ville Lumière pour désigner « Paris »)**) a pour but de souligner l'écart entre l'homme de loi et le vendeur de bestiaux pour achever de décrédibiliser le bourreau du chevalier de La Barre.

B - L'appel à la compassion (document 2)

4) Relevez et commentez les expressions nominales qui caractérisent les accusés dans le deuxième paragraphe. Quelle image Voltaire veut-il donner d'eux ?

- Les expressions nominales qui caractérisent les accusés dans le deuxième paragraphe sont : « Des enfants plongés dans des cachots » (ligne 5) et « ces pauvres enfants » (ligne 11).
- La répétition du mot « enfant » insiste ainsi sur le jeune âge des condamnés tout en connotant l'idée d'innocence.

5) En quoi la figure de style de la gradation employée dans le quatrième paragraphe est-elle choquante?

- À la fin de la phrase « La sentence de Duval Saucourt et du marchand de bœufs portait qu'on nous couperait le poing, qu'on nous arracherait la langue, qu'on nous jetterait dans les flammes. » (lignes 17-18), la gradation énumère trois supplices de plus en plus violents.
- La mention de deux amputations et d'une mise à mort par le feu ne peut que choquer par son inhumanité et par son injustice puisque le chef d'accusation apparaît dérisoire au lecteur du XXI^{ème} siècle.

6) Que pouvez-vous en déduire sur l'application de la justice au XVIIIe siècle ?

- En fonction des pays, en France ou en Russie, la justice semble donc punir de manière inégale. Les sentences et les châtiments prononcés ne semblent pas être à la mesure de la gravité des crimes commis.
- C'est sur ce point qu'insiste Voltaire en observant que dans des contrées éloignées et pourtant sauvages aux yeux des Européens, chez « les Algonquins, les Hurons, les Chiacas », l'unanimité est requise pour condamner.

II - Prolongements : Analyse d'une œuvre d'art

Les deux visages du chevalier de la Barre.

Comment une œuvre d'art peut-elle devenir polémique ?

Supports :

Première statue du chevalier de La Barre (1905)

Statue actuelle du chevalier de La Barre.



En 1766, François Jean de La Barre est décapité et brûlé pour ne pas avoir salué une procession religieuse à Abbeville. Une statue à son effigie est érigée devant l'église du Sacré-Cœur à Paris en 1905, œuvre du sculpteur Armand Bloch. Elle est déplacée en 1926 dans un square proche, pour moins déranger les croyants. Comme de nombreuses autres statues qui sont des symboles républicains et qui ne représentent ni les rois ni n'évoquent la religion, l'œuvre d'art est fondue en 1941, sous le régime de Vichy, pour les besoins de la collaboration avec l'Allemagne nazie. Après 1941, il ne reste donc que le socle vide avec l'inscription : «Au Chevalier de La Barre supplicié à l'âge de 19 ans le 1er juillet 1766 pour n'avoir pas salué une procession ». En 2001, sur la colline de Montmartre, une nouvelle statue du chevalier de La Barre, différente de la première, prend place sur le socle laissé vacant.

Pour le chevalier de La Barre

[À la suite des modifications entraînées par la recréation de la statue qui avait été fondue sous le maréchal Pétain, l'Association internationale du chevalier de la Barre a protesté.]

1 Notre association, guidée par le respect du patrimoine et de la vérité historique, s'oppose à ce
 5 choix et a introduit un recours juridique contre celui-ci. Il s'agit sans conteste d'une falsification
 historique : la nouvelle statue choisie a pris le parti d'une représentation « joyeuse » de cette
 10 exécution. Au lieu d'un supplicié sur son bûcher, elle montrera le chevalier les mains dans les
 poches, le chapeau sur la tête et sans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire à ses pieds. Elle
 abandonne ainsi toute la dimension tragique de l'histoire du chevalier qui a été décapité puis brûlé,
 en faisant d'ailleurs preuve d'un grand courage. Elle abandonne également toute la dimension
 politique de l'événement en supprimant la référence au *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.
 Ardent défenseur du jeune homme, Voltaire a été précisément visé par les juges du chevalier de La
 Barre qui condamnaient en sa personne tout l'esprit des Lumières. En outre, la statue retenue sera
 autofinancée.
 En refusant de prendre en charge son financement, les autorités politiques marquent leur
 détachement, leur désaffection, leur tiédeur face aux valeurs républicaines défendues en 1905 par
 le peuple et les élus parisiens.

Extrait d'un article paru dans *L'Humanité*, 7 avril 2000.

1) Observez attentivement les photographies représentant les statues du chevalier de La Barre, puis recopiez et complétez le tableau suivant :

Les deux visages du chevalier de La Barre	Statue de 1905	Statue actuelle
Description (vêtements, gestes, attitude)	Vêtements en lambeaux, gestes de protection, corps meurtri, enchaîné. Dictionnaire philosophique de Voltaire à ses pieds.	Habits d'un jeune homme « à la mode », sourire éclatant, personnage heureux.
Quelle représentation a-t-on voulu donner du chevalier ?	On a représenté le chevalier comme une victime et la présence du Dictionnaire philosophique indique, qu'au travers du chevalier, ce sont le mouvement et les pensées des Lumières qui sont visés.	On a représenté le chevalier comme un jeune homme gai et moderne.
Pourquoi ?	Pour provoquer l'empathie et la pitié de celui qui regarde l'œuvre et rappeler que le fanatisme religieux est dangereux.	Pour insister sur l'irrévérence de la jeunesse de toutes les époques et pour rappeler que le chevalier a été sacrifié en pleine jeunesse.
À quel moment de l'histoire du chevalier correspond chaque statue ?	Au moment où le chevalier subit le châtement.	Au moment où le chevalier ne salue pas la procession.

2) Dans l'extrait de l'article « Pour le chevalier de La Barre », vers quelle statue va la préférence de l'Association internationale du chevalier de La Barre ? Relevez les arguments qui défendent ses positions.

- Dans l'article issu du journal *L'Humanité*, la préférence de l'Association internationale du chevalier de La Barre penche nettement en faveur de la statue d'origine (1905).
- Les arguments de l'Association sont les suivants : La statue actuelle est « une falsification historique » (lignes 3 et 4). En changeant l'attitude du chevalier, elle abandonne « toute la dimension tragique de l'histoire du chevalier qui a été décapité puis brûlé » (lignes 9 et 10).
- En outre, « elle abandonne également toute la dimension politique de l'événement en supprimant la référence au Dictionnaire philosophique de Voltaire. Ardent défenseur du jeune homme, Voltaire a été précisément visé par les juges du chevalier de La Barre » (lignes 11 à 15).

3) Trouvez deux arguments qui plaident en faveur de la statue que l'Association internationale du chevalier de La Barre attaque.

- Cette statue n'est pas une falsification, elle représente un autre moment de l'histoire, en l'occurrence celui où le chevalier refuse de saluer la procession.
- En représentant le jeune homme gai, bien portant, dynamique, elle rappelle à quel point le fanatisme religieux peut être dangereux et le nombre d'innocentes victimes qu'il a fait.
- Enfin, elle rend davantage hommage à la personne du chevalier que la précédente qui en faisait le symbole des Lumières attaquées.

A retenir : Le XVIII^{ème} siècle les écrivains et philosophes des Lumières

Les écrivains du XVIII^{ème} siècle considèrent que les peuples sont aveuglés par les préjugés et plongés dans les ténèbres de la superstition. Ils appellent « les Lumières » le combat mené au nom de la raison contre le fanatisme. Les philosophes des Lumières, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, Diderot s'engagent pour la justice et le bonheur de l'humanité. Ils ouvrent ainsi la voie à tous ceux qui, aujourd'hui encore, luttent pour la liberté et la tolérance entre les hommes.

L'exercice de la raison : Les écrivains des Lumières s'appuient sur la science, pour remettre en cause les préjugés et les erreurs transmises par la tradition et par les autorités religieuses et politiques. Seule la raison permet d'établir la vérité et d'analyser lucidement tous les aspects de la vie politique et sociale. C'est dans cet esprit que Diderot consacre plus de vingt années de sa vie à l'écriture de l'Encyclopédie, son « dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers ». Elle devient une arme de combat des philosophes au service de la raison.

Le combat contre le fanatisme religieux : Les écrivains des Lumières regardent avec horreur les crimes commis par les Églises au nom de la religion. Ils combattent le fanatisme en invitant les hommes à se montrer tolérants les uns envers les autres. La séparation de l'état, qui concerne toute la société, et de la religion, qui est du domaine privé de l'individu, permet d'assurer la paix entre les citoyens. Voltaire défend ainsi Jean Calas, faussement accusé d'avoir tué son fils.

La critique du pouvoir politique : Les écrivains des Lumières ne veulent plus d'une monarchie où le roi a tous les droits. Ils réclament des lois justes qui protègent les individus. Ils veulent un contrat social passé entre le pouvoir politique et le peuple. Le gouvernement doit rendre des comptes aux citoyens. Alors la liberté de tous est garantie.

III - Compétences d'écriture :

- Quelle version de la statue préférez-vous ? Trouvez des arguments pour défendre votre point de vue.

Veillez à utiliser des arguments qui défendent votre point de vue et ne vous contentez pas de jugements de valeur ou de simples commentaires.

Exemples :

Je préfère la statue de 1905. En effet, elle me semble plus « engagée » et pousse davantage à réfléchir sur les excès de la religion que celle de 2001.

Je préfère la statue de 2001. Effectivement, à l'inverse de celle de 1905, cette sculpture ne fait pas du chevalier une victime suscitant la pitié, mais un symbole de lutte pour la laïcité.